

du même auteur:

Les Evadés de l'Île de Pâques, Paris , l'Harmattan, 2004

La Primitive Intégrale, Lyon, Aléas, 2006

Helen Hessel, la femme qui aime Jules et Jim, Grasset, 2011

"Le fait de frère Clément et son lieu", *Etudes Villeneuviennes*,
Villeneuve-sur Yonne, n° 48, 2014

Marie-Françoise PETEUIL

SERBONNES, 1643-1856

DES VIES AU VILLAGE

*Faire une description précise
de ce qui n'a jamais eu lieu
est le véritable travail de l'historien
Oscar Wilde*

SOMMAIRE

Quand on arrive en descendant la rivière	6
1670-1694	
Marin Clément, maître d'école... ..	15
1694	
... et Jeanne Roblot, sa veuve	33
1694-1703	
Léonard Catinault, maçon	35
1702-1720	
Toussaint Perrin, passeur de rivière	45
1720-1730	
Nicole Charronat, sage-femme	71
1731-1745	
Jean Chaussin, berger commun	89
1740-1750	
Etienne Maynon d'Invault, Seigneur	105

1755	
Anne Guillot, gardeuse de vache...	121
1755-1759	
... et Anne Cornu, sa mère	133
1760-1770	
Fiacre Cœur de Roy, manouvrier	161
1770-1780	
Marie Le Gout, nourrice au château	209
1774	
Bastion, domestique, nègre de Gorée	249
1780-1790	
Pierre Gautier, aubergiste	261
1790-1840	
Anne Dubecq, tricoteuse-révolutionnaire	301
1794-1855	
Gabriel Catinot, vigneron	333
Epilogue	347

La plupart des archives citées proviennent des Archives départementales d'Auxerre, fonds des Registres Paroissiaux et de la Prévôté Seigneuriale de Serbonnes (B 2ème supplément, 1714-1790). Les archives concernant la Révolution sont aux Archives Nationales de Pierrefitte. Les citations reprennent le plus souvent l'orthographe "libre" des manuscrits.

QUAND ON ARRIVE EN DESCENDANT LA RIVIÈRE...

L'endroit du lieu se situe bien après que la rivière a passé sous le pont, dans la ville du même nom, Pont, qui s'étale, en descendant un coteau boisé de la rive gauche jusqu'à l'eau. Encore après le hameau de Sixte, après le petit barrage bruissant de mousse, après la vieille ferme fortifiée qui, au bout de son allée de platanes, s'ensommeille dans la rondeur de ses tours. Descendant au fil de l'eau, sur une de ces barques plates et effilées qu'affectionnent les pêcheurs, on suivra le cours, froissant parfois, en approchant trop près de la rive ici sableuse, les joncs cassants où nichent les poules d'eau, ou ailleurs, au creux des eaux dormantes du repli des tournants, des nappes étales de nénuphars, dont la verdure aqueuse est striée du vol de libellules bleues. Rien à droite, rien à gauche, sinon l'étendue vide de la plaine d'alluvions des champs de Villemanoche. Pendant un long moment, le monde est uniquement celui de la rivière.

L'Yonne décrit alors un large méandre, puis vient se couler aux pieds d'une petite hauteur schisteuse qui retient là son cours. Les années de grande crues, qui peuvent marquer une vie de manant, mais pas toujours, tant les eaux sont imprévisibles et les vies parfois brèves, la rivière sort de son lit et étale dans toute la plaine, sur les deux rives, ses eaux tranquillement boueuses, et la campagne, à des kilomètres à la ronde, semble un marécage des âges reptiliens. Mais ce modeste

obstacle, ce petit plateau imprévu, n'est lui jamais recouvert, qui surplombe tout l'alentour d'une vingtaine de mètres. Quand on arrive en descendant la rivière, le village reste invisible, caché par cette montagne miniature. On entendra parfois une cloche qui sonnera, lointaine, dont les vibrations irrégulières nous atteindront déteintes, détournées par les bourrasques des vents chargées des odeurs d'eau. On pourra ainsi ignorer les petites heures, rarement l'angélus, du matin ou du soir, qui arrivera par vagues amoindries ou puissantes, masquées puis revenues, enchevêtrées dans les effluves. Puis sur la droite, à travers les bruissants feuillages des grands arbres, aulnes, peupliers, saules et frênes, qui croissent tranquillement sur les rives, on verra un très haut et long mur de remblais, partant d'une grande porte rouillée, que borde un chemin qui monte on ne sait vers où. La rivière semblera alors nous précipiter vers cet obstacle, puis elle amorcera un virage vers l'Ouest et coulera serrée contre cet à-pic inattendu, alors qu'à gauche continue l'horizontalité basse de la plaine. Apparaîtront au loin des maisons, celles construites sur le chemin de halage, qui annoncent déjà, elles le savent mais on l'ignore, la fin du village dont on n'aura pas vu le cœur, Serbonnes.

Nous débarquerons une fois dépassé ce surplomb inattendu, cette haute rive, quand la berge vertigineuse se sera apaisée, sera redescendue au bord de l'eau, là où convergent les petites rues du hameau de Bordeau (qui dans la plupart des archives s'écrira comme il s'est dit longtemps, *Bordiau*, tant par ici, quand on parle, le *i* souvent s'invite devant le *o*) dans l'arrondi herbu de l'ancien abreuvoir, au pied de ce qui fut si longtemps une auberge.

La rivière continuera vers ailleurs, par une longue et large coulée de verdure, d'îles, de reflets, d'arbres proches ou lointains, le silence à peine ponctué par les *clops* mats et concentriques de poissons invisibles et les chants des oiseaux des rives, vers le port d'un autre village, assez loin en aval, Courlon, nom paradoxal si on l'entend sans le voir et qu'on y invite les lettres muettes qui aurait pu terminer ces deux syllabes, court-long, où semble finir aujourd'hui un certain monde, puisque ici commence la monotonie rectiligne du canal qui laisse à gauche, juste après le barrage, la rivière s'endiambler, s'enchevêtrer d'arbres ensouchés dans des îles improbables et mouvantes, tantôt claires de sable, tantôt noircies de boues vite apportées, vite séchées, plâtrant les feuilles des basses branches comme haillons de vieilles sirènes.

On ignorera les temps néolithiques, où sur les berges venaient boire les blaireaux, les *bos taurus*, premiers bovins domestiqués, ainsi que les grands cerfs, comme l'attestent, pour ces derniers, les vieux andouillers remis au jour lors du percement de l'autoroute en 1989. Car déjà, là-haut sur le coteau, vers la ligne de partage des eaux, entre les deux vallées de l'Yonne et de la Seine, les hommes creusaient la craie tendre pour en extraire du silex, qu'ils mariaient dans leurs outils avec les bois des puissants cervidés, selon une technique spécifique du lieu; un menhir se dressait à l'endroit encore dit de La Pierre, un peu à l'écart du village sur pilotis, installé probablement en bas du promontoire.

Nous oublierons les temps des premiers échanges, lorsque l'été réduisait la rivière à un mince filet d'eau, et

dégageait sur les bords, tout au long de son cours, un chemin découvert qu'empruntaient ceux qui apportèrent au village des haches d'airain venues des lointaines rives du Danube, haches qu'on a retrouvées sur place, à une époque où la fabrication de l'airain n'était pas encore connue en ce lieu.

Nous ignorerons les temps des Gaulois qui y tracèrent les premiers chemins tortueux et semèrent un peu partout des fibules, monnaies, boutons, petits bijoux verdis, qu'on retrouve aux labours, tant les grands socs des charrues d'aujourd'hui vont chercher profond le nouvel humus. Leurs os blanchis furent retrouvés aussi sur les hauteurs, à l'écart, nécropole éclatée en petits groupes familiaux, dont un grand gaillard d'un mètre soixante-quinze, enterré avec son épée ornée de l'effigie d'un griffon.

Pareillement, nous passerons sur les temps romains qui ouvrirent leurs routes rectilignes aux alentours, celles qui encore aujourd'hui vont droitement de Pont à Bray, ainsi que de Sens à Montereau, temps qui virent s'y généraliser la culture de la vigne, sur les flancs arrondis des coteaux.

Nous ne dirons rien, car nous ne savons rien, des drakkars qui durent bien remonter la rivière, puisqu'autour de l'an 850 ils étaient à Lutèce. Pourquoi n'auraient-ils pas alors remonté la large rivière, à quelques jours en amont? Aussi ignorerons - le village étant peu mentionné et passant sous la ligne de visibilité de l'Histoire - l'époque des premiers essarts, du défrichement patient et opiniâtre des moines, de l'édification de la première église au même emplacement que l'actuelle.

Nous accepterons sans en chercher les origines l'implantation durable des religieux sur le territoire, qui s'approprièrent les meilleures terres, puis leur départ (hormis un, le prieur curé, prêtre desservant) quand ils confièrent leurs terres en affermage aux paysans du lieu.

Passerons aussi par-dessus le Moyen Âge, sur l'horrible année 1032 où la famine fut si grande en Bourgogne, dit le moine André de Fleury, qu'on volait les petits enfants pour les manger. Les hautes volées gothiques de la cathédrale de Sens, première du genre en France, furent érigées dans les années suivantes. On sait qu'au 12ème siècle, certaines des terres de Serbonnes furent attribuées en récompense à Guillaume Des Barres, revenu de croisade et devenu l'ami du roi Philippe-Auguste. Se battant contre les Anglais, il aurait échangé sa cuirasse contre celle de son souverain, et aurait été fait prisonnier à sa place. Devant Richard II, on dit qu'il déclara "Je ne suis que le pauvre Seigneur de Serbonnes", et que sa ruse, loin de le desservir, plut au monarque anglais. Il fut relâché peu après. C'est lui qui, tout en haut du promontoire surplombant la rivière, construisit le premier château-fort dont on a connaissance, logiquement appelé, vu sa situation, château de Hauterive. Il eut soin de l'encercler, du côté où le promontoire venait s'abaisser vers la plaine, par de profonds fossés.

Passerons sur le découpage en deux fiefs distincts de Hauterive, par son successeur Charles de Ponville qui, faute d'héritier mâle, partagea son grand domaine pour en faire deux de moindre importance: le Grand Varenne, autour du château de Hauterive pour Jeanne, l'aînée de ses filles, et le Petit

Varenne où s'éleva un nouveau château, au-dessus du hameau de Bordeaux, pour Perrine et Claude, les cadettes. Il y eut aussi, paraît-il, sur le territoire, sur les hauteurs aux confins de Sergines et de Michery, un troisième fief, celui de Terrante, où l'on dressait, pour qu'il fut de partout visible, le gibet des pendus.

Passerons sur la vie dans ces contrées de celui qui fit longtemps la gloire du lieu, le moine Jacques Clément, l'assassin d'Henri III, à la fin des guerres de religions.

Nous nous arrêterons à la fin du 17ème siècle, dans les dernières années du règne de Louis XIV, alors que commence à peine la tenue des registres paroissiaux. Nous traverserons ces années et le siècle suivant en croisant et recroisant les deux seules sources qui parlent exclusivement de ce petit lieu et des gens qui y vivent, les enregistrements des actes à l'église, et les archives judiciaires de la Prévôté de Serbonnes.

1670-1694

Marin Clément, maître d'école...

Je suis Marin Clément, maître des petites écoles de la paroisse. J'habite sur la place, à côté du presbytère et de l'école. Père sur mon nom un lourd héritage, mon père étant parent, on ne sait plus à quel degré, du moine Jacques Clément, celui qui, il y a quelques générations, commit le plus grand crime, en portant une main assassine sur le roi Henri, troisième du nom. Malgré son fait, grande dévotion lui fut alors portée par ceux des catholiques qui craignaient que la religion des Réformés ne mît à mal notre Sainte Eglise Apostolique et Romaine. Pendant longtemps, on vint de loin à Serbonnes pour honorer sa maison de naissance, qui est toujours miennne, juste devant l'entrée de la maison du régisseur du château de Hauterive. Et moi qui aime Dieu, le souvenir de cette dévotion me cuit.

Le château appartient aujourd'hui au Comte de Saint-Mesme, mais notre nouveau seigneur est rarement à Serbonnes et nous avons bien plus à faire à ses jardiniers qu'à lui-même. Oui, notre comte aime les jardins. Il engagea d'abord Estienne Serouges, maréchal ferrant de son état, mais qui était fils du jardinier du château de Michery. Son travail ne fut pas du

goût de notre seigneur, qui le renvoya à sa forge. Il fit alors venir de sa propriété de Mayenne Jean Honnenagle, qui en avait organisé là-bas les jardins. Et c'est aujourd'hui son fils Jacques qui est à ce poste, car comme les meuniers, les jardiniers se transmettent de père en fils leur savoir, et les arbres mis en terre par les uns croissent sous la protection des autres. Le comte leur a fait bâtir une maison dans le parc, le long du chemin des Pâtis, tout à côté des serres où naissent et donnent leurs premières pousses les fleurs et les plants qui seront mis en terre à la saison qui leur sied. Jacques a épousé une fille d'ici, la fille de Jean Populus, l'officier d'artillerie des armées du Roy. Le comte a aussi engagé un régisseur, Edme Tissier. Et son fermier est Estienne de la Place, qui laboure et ensemence ses terres en plus des siennes, et récolte les moissons et les fruits de ses vignes.

L'un de mes ancêtres fut jadis fermier des seigneurs de ce château, et il le paya de sa vie: les seigneurs d'alors, les frères Tournebeuf, un jour qu'ils étaient pris de vin, l'assassinèrent, pour une querelle de paiement du fermage. Ils furent condamnés, tout seigneurs qu'ils fussent, puis graciés par le Roi. Certains pensent que le crime de Jacques Clément a ses racines dans cette histoire, le fermier assassiné étant son père. Le moine aurait voulu venger son père en prenant la vie du fils de celui qui avait gracié l'assassin¹.

Depuis le régicide du moine, notre famille est sous la protection des Prieurs. Parce qu'en se damnant, m'a expliqué le

¹ M.F Peteuil, "Le fait de frère Clément et son lieu", Etudes Villeneuviennes, Villeneuve-sur-Yonne, n°48, 2014.

curé Séneuze, notre ancêtre a permis aux catholiques de renforcer l'Eglise. C'est pourquoi, depuis, en remerciement, chaque fils aîné de notre branche est instruit *gratis pro deo* aux écoles de la paroisse. J'ai bénéficié de cet enseignement. J'appris à lire et à écrire le français et le latin, et les quatre règles de l'arithmétique, au même titre que les fils de Jean Chéreau, le notaire et ceux de Henri Dumas, le Procureur Fiscal, qui furent mes compagnons durant nos communes années d'apprentissage, et où mon esprit égalait le leur. Ils obtinrent une charge, qui de notaire, qui de bailli, comme leurs pères, puisque ce sont toujours aux mêmes familles qu'échoient ces tâches honorables: les Chéreau, Dumas, Paulard, Bard, aussi les Le Roux de Bachy... A la fois, ils sont ceux qui possèdent les grandes terres, ils ont l'aisance, leurs fils vont aux petites puis aux grandes écoles, et leur père leur lègue leur charge.

Il n'en fut pas de même pour moi, la grandeur de notre famille s'en étant allée depuis bien des lustres, et mon père n'étant qu'un pauvre vigneron, bien incapable d'acheter la moindre charge. Mais j'aime quand il m'arrive, hors de ma condition, d'avoir affaire à des gens de culture.

Ainsi en est-il de Messire Guillaume de L'Hôpital, le fils aîné du comte. Sa vue étant courte, il abandonna tôt le service des armes, à quoi le destinait son père, pour se consacrer exclusivement à la mathématique, science qui englobe, mais en plus vaste, l'arithmétique qui m'est familière. L'été dernier, alors qu'il séjournait au château, il m'a donné à voir l'une de ses pages d'étude, qui portait, me dit-il, sur les petites variations des lignes courbes. Elle était couverte de signes et de mots qui

pour chacun m'était lisible. J'en recopiais un passage, et l'étudiais plusieurs jours. Pourtant je ne pus, malgré ma grande attention, en comprendre le sens. J'eus conscience que la familiarité que Guillaume avait acquise dans ce savoir demeurerait toujours hors de ma portée. Alors que son frère Anne aime nos contrées, les séjours de Messire Guillaume sont devenus rares à Serbonnes, et je n'ai pu profiter de sa compagnie pour aller plus avant dans cette étude. Et sans un esprit ami qui nous éclaire, bien des connaissances, même si nous les lisons, restent lettre morte.

Je me contente donc d'utiliser mon humble savoir pour ce qu'il est utile à mes voisins et amis de la paroisse: assurer ma charge, lire et rédiger les lettres des uns aux autres, calculer les charges et les fermages, et signer les registres. Les lettrés étant rares dans la paroisse, dès mon jeune âge, je fus souvent mandé pour cet acte, où je suis désigné comme "clerc". C'est ainsi que pour ma sœur Marie et ma défunte mère, je pus apposer ma signature au bas de la mention de leur mort, d'une main qui, pas plus que les autres fois, ne trembla. Et pourtant ma peine était grande.

Mon père n'a jamais été fier de son double héritage, descendant d'assassiné, puis d'assassin, qui placèrent notre famille au cœur de l'attention de tous. Il préféra mener une vie discrète de labeur, cultivant et soignant sa vigne, se plaçant ici ou là pour nous permettre de vivre. Il n'en fut pas toujours ainsi dans notre famille. Avant le crime du moine, les Clément étaient hommes honorables à Serbonnes. Il en fut des avocats, aussi des baillis. Certains mêmes eurent en charge le prieuré-cure, comme prieur laïque, comme l'atteste un document que je serre précieusement.

Il atteste qu'en 1574,

l'honorable et discrète personne maître Martin Beaufiles, prêtre, chantré et chapelain en la chapelle de musique de la Reine Mère du Roy, et prieur-curé de l'église St Victor de Serbonnes, diocèse de Sens, nous dit avoir loué à titre de rente et d'argent, à partir du jour de la prochaine Toussaint et pour 9 ans, 9 moissons et cueillettes finies, révolues et accomplies, à l'honorable homme Pierre Clément, avocat au baillage et prévôt de justice de Serbonnes. Il accepte le titre de prieur (...) pour en jouir, à savoir faire dire les messes de l'église par des gens d'églises ordonnés et capables, faire dire, chanter et célébrer le service divin à l'heure accoutumée, chaque jour, faire administrer les saints sacrements aux processions, en y étant de près ou de loin, en tout temps (...) Il fera labourer et cultiver les terres de vignes dépendantes du prieuré-cure, sur les même parcelles sans les dessaissonner. Et au regard des terres, pourvu qu'elle n'en puissent porter, fera convertir les fenaison et pailles en foin, les fera fumer, fera amender les prés loings et non les autres. Il fera tailler, bêcher, biner, fumer les vignes, de toutes façons et en tout temps pour que les vignes croissent saines, et en fin de bail rendre le tout en bon état, labours, les prés bien fauchés, en pareille quantité qu'ils lui sont loués par le bailleur depuis le jour de la Toussaint.

Savoir aussi que c'est à ses dépens et qu'il recevra le bailleur quand il sera à Serbonnes, et ce deux fois l'an,

pour quérir, servir et livrer ses biens de bonnes mains, son lit, hôtel, lumière, pendant 4 jours, lui acheter son, foin, paille et avoine pour leurs chevaux, le tout sans dommage du paiement ci-après déclaré, et outre moyennant 200 livres et demies, 2 porcs gras, l'un d'une valeur de 10 livres, l'autre de cent sols, 3 muyds de vin clair et des vignes de Serbonnes, et 50 livres de beurre salé en pot, le tout bon, loyal, et marchant gros et ferme de prix d'argent, et le prieur y sera tenu 9 ans. Il promet de s'engager à rendre, bailler, payer et délivrer franchement ses acquittements au bailleur, l'an prochain aux jours de Pâques, St Jean Baptiste et Toussaint.

Est accordé que pendant ce bail, s'il advient la grêle, gelée, ou autre fortunes du ciel sur le terroir et climat de Serbonnes, et que le temps sur le lieu en ruine le prix, le bailleur sera tenu de rabattre la somme au paiement conseillé par des gens de biens, dont les parties conviendront ensemble d'accorder et de consentir, car ainsi l'ont voulu le promettant et le bailleur du prieuré-cure. Fait en double l'an 1574, le vendredi 24ème jour de septembre.

Mais mon père et ma mère furent de simples vigneron, qui élevèrent humblement leurs trois enfants vivants. Moi, Marin, leur unique fils, ma sœur Anne, et la douce Marie que nous enterrâmes en 1670, à l'âge de 19 ans,

Le vingthuitiesme febvrier mil six cent soixante dix, Marie Clément, fille de Hubert Clément, vigneron, aagée de dix

neuf ans, après avoir reçu les Sts Sacrements de pénitence, Eucharistie et estreme-onction, a esté enterrée le lendemain premier de mars de laditte année dans le cimetièrre de cette paroisse, ses parents et amis ayant assisté à son convoy, nottamment ledit Hubert Clément son père, Martin Acier, son oncle maternel, vigneronns demeurant en ce lieu qui ont déclaré ne sçavoir signer de ce interpellés, et Marin Clément, son frère, cleric qui a signé avec nous.

Notre dévouée mère, qui avait contracté son mal en la soignant nuit et jour, la suivit quelques mois plus tard.

Le vingt neufvieme jour du mois d'octobre mil six cent soixante et dix Venisse Acier, femme d'Hubert Clément, aagée de cinquante sept à huit ans, après avoir reçu les St Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie, a esté enterrée dans le cimetièrre de cette paroisse en présence dudit Hubert Clément, mary de laditte deffunte et de Martin Acier, frère de la ditte deffunte, et de Marin Clément, son fils, et de plusieurs parens et amis lesquels ont déclarez ne sçavoir signer excepté ledit Marin Clément et le Sr Séneuze, prêtre chapelain de cette paroisse qui ont signez.

Deux ans plus tard, ma sœur Anne se maria. Elle épousa Jacques Le Sueur, et la fête fut joyeuse. Jacques était un solide garçon, un veuf sans enfant, son épouse n'ayant pas survécu à son premier enfantement.

Le vingt sixiesme janvier mil six cent soixante et douze, Jacques Le Sueur, aagé de trente ans ou environ, veuf de

deffuncte Jeanne Roblot, vigneron demeurant dans sa maison en ce lieu de Serbonnes, et Anne Clément, fille de Hubert Clément, manouvrier demeurant aussi en ce lieu et de deffuncte Venisse Acier, aagée de vingt six ans ou environ, étant encorre en la maison paternelle, après la publication de leurs bans faite à la manière accoutumée, ont contracté le sacrement du mariage par parolles de présents en face de Ste Eglise, et ont reçu la bénédiction nuptiale en présence de leurs parents et amis, notamment de Jean Hardouin, beau-frère de l'époux, manouvrier demeurant en ce lieu, et Daniel Cornu son oncle à cause de sa femme, Hubert Clément, père de l'épouse, qui tous aussi les époux ont déclaré ne sçavoir signer de ce interpellés, Marin Clément, clerc, frère de l'épouse a signé avec nous.

Jacques est vigneron, comme son père et le mien, et avec Anne, ils s'accordèrent de suite. Jacques aida dès lors mon père à travailler notre vigne, car moi, ce travail m'avait toujours broyé le dos, que j'ai faible. Sa force faisait plaisir à voir.

Moi-même à 26 ans, en 1680, je pris épouse:

le 26ème jour de febvrier 1680, Marin Clément, laboureur aagé de 26 ans, fils de Hubert Clément et de deffunte Venisse Acier, demeurant en la maison de son père, et Jeanne Roblot, aagée de 25 ans, fille de Jean Roblot, tonnelier, et de Jeanne Perroneau, demeurant en la maison paternelle, tous deux de cette paroisse, et après la publications des bans suivant la coutume, ont contracté le sacrement de mariage par paroles et présentce Ste

Eucharistie, et ont reçu la bénédiction nuptiale par moi, Prieur-Curé soussigné, en présence de leurs parents et amis, notamment Hubert Clément, père de l'époux, et de Claude Billy, laboureur demeurant à Villiers-Bonneux, parrain de l'époux, et Edme Roblot, oncle de l'épouse, qui ont déclaré ne savoir signer

Jeanne vient aussi d'une famille vivant au proche de l'église, comme la nôtre. Les Roblot comme les Clément, ont entretenu jadis les terres du Prieuré-Cure, et nous sommes familiers des tâches que les prêtres confient aux laïcs. Nous comptons parmi nos parents beaucoup de chantres, de marguilliers et de sonneurs. La proximité de notre maison avec l'église permet à ma femme d'y aller souvent et hélas, les occasions lui furent nombreuses. Car - est-ce, comme certains le prétendent, le Grand Crime du moine Jacques qui pesa comme une malédiction sur nous? - nous eûmes bien du malheur depuis notre union. Certes, les petits nous naissaient, mais à peine nés, ils mourraient tous: Victor, enfançon minuscule, qui ne respira que quatre jours l'air froid du mois de janvier 1682. En novembre de la même année, nous vint Pierre, robuste nourrisson, qui mourut soudainement l'année suivante alors qu'il ne semblait atteint d'aucun mal. Puis ce fut Edme, aussi brun que Pierre avait été blond. Il mourut dans le quatrième mois de sa courte vie. De notre quatrième fils, prénommé Victor, comme si le premier se devait de nous revenir, je n'ai presque aucun souvenir. Il fut rappelé à Dieu lui aussi au bout de quelques semaines, mais cette année-là, un mal subit me terrassa, et je m'en trouvai grandement affaibli de longs mois. Je

ne pouvais ni bouger ni dormir, tant le dos me faisait souffrance.

Il y a dix ans, je cédai ma vigne, que je ne pouvais plus travailler, à mon beau-frère, n'en gardant que quelques pieds, et le prieur me proposa comme maître d'école de la paroisse. Instruire la jeunesse me plaît et j'assiste, autant que je le peux, le prieur dans ses tâches.

J'ai été nommé à cette charge à la manière habituelle:

extrait de l'acte type de recrutement de maître d'école :

Ce jour d'huy, dimanche ..., à l'issue des vêpres dites et célébrées en l'église de Serbonnes, devant la grande et principale porte de cette église devant moi, Jean Paulard, ancien praticien agissant en l'absence de Messire le Prévôt, juge ordinaire du lieu, ont comparu les marguilliers, le prêtre prieur curé, le procureur fiscal de la terre et seigneurie du lieu, et les principaux habitants de la paroisse.

Lesquels nous ont dit et représenté que n'ayant plus de maître d'école en cette paroisse, il était nécessaire, afin que la jeunesse ne manquât pas d'instruction ni d'éducation, d'en recevoir un en la place de celui qui en est sorti.

Nous est présenté Marin Clément, clerc, demeurant en cette paroisse. Nous est requis de le recevoir aux charges et conditions ci-après, qui sont que:

- ledit Clément sera exempt de taille et autres impositions de la paroisse

- il sera logé dans la maison destinée pour le logement des maîtres d'école

Je n'ai jamais habité la maison des maîtres, dans la cour du presbytère. La maison que je tiens de mon père est tout près, et les jardins en sont contigus. Je n'occupe que la grande salle de la maison des maîtres pour mon enseignement. Elle est facile d'accès, et prompte à chauffer l'hiver. Chacun des écoliers présents se doit d'apporter une bûche, ce qui en général suffit à y maintenir une bonne température.

- il sera tenu d'y faire les menues réparations aux couvertures, nous fournissant à lui perches et bâtons qui feront l'affaire.

Effectivement, la deuxième année de ma charge, suite à l'amoncellement de trop de neige en janvier, la moitié des perches soutenant le chaume du toit ont cédé. Les marguilliers sont venus en apporter de nouvelles et avec leur aide et celle de mon beau-frère, Jacques Le Sueur, nous avons vite réparé la couverture.

- de balayer ou faire balayer l'Eglise tous les samedis et veille des fêtes annuelles ou semi annuelles

Cette charge est accomplie par mes écoliers. C'est la seule punition que je leur inflige, quand ils musardent et restent par trop récalcitrants à l'étude. Je les y accompagne et pendant que, dans la pénombre de l'église, tout en balayant, ils ânonnent

leur leçon, je les surveille tout en conversant avec le prieur, ou avec mon cousin Pierre Acier, le marguillier.

- de sonner la cloche lorsqu'il y aura des nuées, conjointement avec le sonneur, pour avertir les habitants jusqu'à ce qu'ils soient arrivés, ou partie d'iceux.

Notre sonneur pourtant ne m'appelle pas souvent pour l'aider à remuer la cloche. Il sait que je souffre du dos, et là encore, ce sont les enfants qui se pendent à la corde, s'y cramponnant à plaisir pour s'élever dans le rebond.

Pour quoy ledit Clément fera la quête ordinaire de grains, vins, ainsi qu'il est usité en cette paroisse, et lui sera payé prochainement par les marguilliers de cette Eglise la somme de 100 livres de 3 mois en 3 mois, à commencer ce jour d'huy.

Ce traitement nous permet de vivre. Modestement, il est vrai, mais je suis dispensé de la taille. Par contre, je ne suis pas mon propre maître, dépendant de la fabrique de l'église qui renouvelle mon engagement, au même titre que le berger commun de la paroisse, qui signe un engagement similaire.

Qu'il sera aussi payé audit Clément, pour les enfants qui iront à l'école, à savoir:

- pour ceux qui apprendront à lire, 5 sols par mois*
- pour ceux qui apprendront à lire et à écrire, 10 sols par mois*

- et 12 sols pour ceux qui apprendront à lire, à écrire et l'arithmétique, aussi par mois.

C'est en effet ce que les parents me doivent. Mais quand les petits sont bien habitués à moi, et moi à eux, je n'ai pas cœur à les renvoyer quand les parents ne peuvent plus payer. Il y a tant de familles pour qui le moindre sol a d'importance. Ainsi, peu d'entres elles peuvent payer pour le papier d'écriture. Les enfants vont alors quérir des morceaux de la craie qui abondent sur les coteaux, et ils écrivent sur les vieilles ardoises que je prends au château, quand le comte fait réparer sa toiture. Ils commencent ainsi leur apprentissage, essayant de leurs doigts mouillés les lettres malhabiles. Ensuite, lorsque les lettres sont mieux dessinées, ils s'appliquent à écrire sur l'écorce de bouleau, qu'ils vont arracher des arbres aux temps d'hiver. La plume d'oie trempée dans l'encre y trace très convenablement. Je réserve le papier d'un sol pour ceux qui savent déjà écrire. J'accepte aussi pour paiement le poulet, le seau de noix, le panier de fruits, qu'on vient déposer devant ma porte.

*Moyennant quoy ledit Clément sera tenu de
-bien instruire la jeunesse, et lui apprendre la croyance et
le catéchisme suivant la règle du diocèse, au moins 2 fois
par semaine en son école.*

C'est en fait le prieur qui enseigne le catéchisme, et il met bien plus de rigueur à l'enseignement des dix commandements que moi aux règles de l'arithmétique. Mais chacun suit sa nature, et si j'admire sa prestance et sa sévérité, à peine a-t-il

fini la leçon et refermé la porte que je soupire d'aise, et reprends à ma manière.

- Le maître sera tenu d'assister et chanter au service divin et autres offices qui se chanteront en l'Eglise de Serbonnes, ainsi qu'aux enterrements qui se feront en cette paroisse.

Je suis donc celui qu'on appelle pour les enterrements, tous les enterrements, ceux des Seigneurs qu'on enterre dans le chœur, ceux des notables ou des riches laboureurs qui reposent dans la nef, ou ceux des autres, de tous les autres, simples vigneronns ou des miséreux, ou des passants qui meurent en ce lieu qui n'est pas le leur, et qui reposent aussi dans notre cimetièrre. Ainsi pour la fille de ces gens venus de Sainte Colombe, à qui la veuve Bourgoïn avait ouvert ses portes par charité, car la nuit était froide. La petite fut trouvée morte au matin, et le sonneur et moi étions seuls, avec les parents, à suivre le petit corps.

Le 22 septembre 1690, a été enterrée dans le cimetièrre de l'église de ce lieu Catherine Viard, fille de Deny Viard et Françoise Pagaillard, de la paroisse de Saint-Sébastien-Colombe, qui est morte à l'âge de 18 mois en la maison de la veuve Bourgoïn. Les parents étaient passant et mendiant leur vie. Ayant assisté au convoy de leur fille, ils ont déclaré ne savoir signer.

Comme aussi pour Edme Couraillon, de la paroisse de Branay, lequel, mendiant sa vie, est tombé malade et mourut chez Claude Pèlerin, qui l'avait recueilli.

Pour quoy il lui sera payé, pour les grands corps où il y aura vigile et une grande messe, 25 sols. Aux inhumations d'enfants, 5 sols.

Là encore, ce qui est écrit sur la charte de ma charge n'est pas toujours ce qui arrive. Il en meurt tant et tant, de ces petits! Les pères les plus pauvres, déjà bien affligés, viennent me demander si l'on peut s'arranger, et bien sûr on s'arrange. Là encore, je trouve un matin fruits ou volaille devant ma porte, et nous sommes quittes.

- et il assistera Monsieur le Prieur aux autres prêches proposés par lui, lorsqu'il portera les sacrements aux malades.

C'est une partie de ma charge dont je n'ai pas le goût. A toute heure du jour ou de la nuit, il me faut quitter ma tâche, que ce soit à l'école ou dans les quelques pieds de vigne qui me restent, que j'essaie de tenir propre. Il faut aller sur les mauvais chemins, entrer chez celui qui se meurt, attendre que le prieur finisse l'administration de ses sacrements, tout cela avec les pleurs des proches... Le pire est quand je porte ainsi pour mes écoliers, et que je vois celui ou celle qui le jour d'avant était devant moi, vaillant et riant, et qui si vite a pris le mal du frère, du père ou de la sœur, et succombe en quelques jours.

- il sera tenu d'apprendre à lire et écrire à 4 pauvres enfants de cette paroisse qui lui seront présentés par le prieur, au prix gratis.

Ayant été moi-même jadis l'un de ces enfants, j'accueille toujours avec plaisir ces écoliers, qui s'avèrent quelquefois être parmi les plus aptes à recevoir l'instruction, tant la clarté de l'esprit n'est pas toujours à l'aune de la richesse.

- et aussi d'apprendre le plain chant aux enfants qui auront la disposition pour chanter.

Cette tâche m'est réjouissance. Elle convient à mon esprit enclin à la rêverie. Quand ces voix enfantines s'élèvent vers la haute voûte de l'église, sur des paroles latines dont le sens échappe aux petits chanteurs, mais dont moi je saisis le sens, j'écoute ces actions de grâces et d'adoration, je suis dans le ravissement.

Ont signé le prieur, le procureur fiscal, le marguiller, et une partie des habitants, les autres disant ne savoir signer. Pour quoy, si vous jugez susdit faisant, signez

J'ai bien sûr signé sans hésiter. Je m'en sentais capable, alors que, par la grande souffrance dont je suis si souvent accablé, qui me noue les os du dos à ne plus pouvoir bouger, je ne pouvais plus ni faire fructifier mes quelques arpents de terre, ni même soigner ma vigne, comme tout bon vigneron se le doit, comme l'a si longtemps fait mon père Hubert.

Ma sœur Anne est morte en 1687. Elle avait eu cinq enfants, mais deux seulement vécurent assez longtemps pour suivre son convoi.

Le neuvième d'avril 1687, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse Anne Clément, femme de Jacques Le Sueur, laquelle est morte à l'aage de quarante et un an, après avoir reçu les sacrements de pénitence, eucharistie et extrême onction. Ses parents et amis ayant assisté à son convoi , desquels Hubert Clément, son père, ledit Jacques Le Sueur, son mari, ont déclaré ne savoir signer. Marin Clément, son frère, et Edme Le Sueur, son fils, ont signé avec nous.

Ce triste jour, j'ai constaté avec fierté que mon neveu Edme, fort de mes leçons - et pourtant le petit bougre fut longtemps rétif à l'étude - peut maintenant signer les registres, avec autant d'assurance que moi à son âge. Comme s'il ne pouvait vivre sans sa fille chez qui il vivait, dix jours plus tard mon père Hubert s'est éteint aussi, recommandant pieusement son âme à Dieu.

le 17 avril 1687, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse Hubert Clément, laboureur, lequel est mort à l'aage de soixante et sept ans, après avoir reçu le sacrement de pénitence, eucharistie et extrême onction. Ses parents et amis ont assisté à son convoi, notamment Michel Clément, manouvrier à Florigny, son frère, Marin Clément, son fils, Jacques le Sueur, son gendre, et Edme Le Sueur, son petit-fils, qui ont déclaré ne savoir signer, à la réserve des soussignés Marin Clément et Edme Le Sueur.

Je n'avais pas vu mon oncle Michel depuis bien des années. Il s'est placé comme manouvrier à Florigny, une paroisse à deux jours de marche de Serbonnes. Et si parfois, à la foire de Sens, nous rencontrons ses connaissances de Florigny qui nous donnent de ses nouvelles, nous ne le voyons que peu. Il est pourtant venu suivre le convoi de son frère, et devant la terre ouverte de la tombe, je voyais ses épaules, courbées par l'âge, toutes secouées de sanglots.

Après ces deux morts, et la peine qui s'ensuivit, est-ce la rédemption? L'enfant qui est venu à ma chère Jeanne l'année suivante a trois ans maintenant, et semble bien se porter. Il se nomme comme moi, Marin, car mes forces déclinent, et je crains fort de ne laisser à cet enfançon rien d'autre que ce nom. Même la charge de maître d'école m'est devenue trop lourde. C'est maintenant Laurent Le Sueur, le neveu de ma sœur, qui me remplace la plupart du temps, lui qui fut l'un de mes premiers écoliers. Au moins mon savoir a-t-il été transmis, et continuera à irriguer ces enfants, dont aucun n'est pourtant le mien par le sang.

... et Jeanne Roblot, sa veuve

Je suis Jeanne, veuve de Marin, qui s'est éteint il y a trois ans, après de bien grandes souffrances.

Le vingt cinquième d'avril 1691, a été enterré dans le cimetière de ce lieu Marin Clément, maître d'école, lequel est mort à l'aage de 37 ans. Ses parents et amis ayant assisté à son convoi, dont Edme Roblot, son oncle côté de sa femme, Victor Morin, et d'autres, tous de cette paroisse, ont signé avec nous.

Pendant les trois ans de mon veuvage, j'allais à l'église tous les jours. Il n'y avait que dans cette pénombre que je trouvais consolation, sous la statue de Sainte Marguerite. Le marguillier et le prieur me laissent y demeurer en prière autant que je le désire. C'est là qu'en janvier de cette année, j'ai rencontré Jean Lamy, le frère du chapelain de Villemanoche, qui habite le hameau de Hauterive, de l'autre côté de l'eau, en face du château. Ensemble, nous parlons des âmes de nos chers disparus, de tous mes petits garçons, de mon défunt époux Marin, si savant, si douloureux, si souffrant. Je sais qu'il va me demander d'être sa femme, et sur les conseils du Prieur, je vais l'accepter. Avec le seul fils qui me reste, Marin, je vais traverser l'Yonne un jour prochain de décembre, et m'établir en face, dans la courbe de la rivière, sur l'autre rive. Je resterai sous la protection du Seigneur puisque le frère de Jean, le chapelain, habitera avec nous. Je quitte Serbonnes, le lieu de ma naissance, de leur naissance à tous, et de leur mort.

registre

L'an 1694, le 23ème jour de décembre, les bans ayant été publiés par 3 jours de dimanche, tant à Serbonnes qu'à Villemanoché, pendant la proclamation de promesse, dans les messes paroissiales, entre Jean Lamy, laboureur demeurant à Autrive, paroisse de Villemanoché, veuf de Venisse Cholet, enterrée dans l'église de Villemanoché d'une part, et Jeanne Roblot, demeurant en ce lieu, veuve de deffunt Marin Clément, enterré au cimetièrre de cette paroisse, sans qu'il n'y ait eu aucune opposition ni empêchement, j'ai, Guillaume Séneuze, prestre chapelain demeurant à Serbonnes, commis à la desserte du prieuré-cure de Serbonnes, reçu d'eux la promesse et consentement de mariage, et fait les cérémonies accoutumées, et célébré le mariage dans l'église St Victor de Serbonnes, en présence de Pierre Lamy, frère de l'époux, de Jean et Jacques Lamy, ses nesveux, et encore Jean Roblot, père de l'épouse, Victor et Marin Roblot, frères de ladite épouse, et Edme Roblot, cousin de ladite épouse, et plusieurs autres parents et amis qui ont dit ne savoir signer.

1690-1703

Léonard Catinault, maçon

Je suis Léonard Catinault, le maçon du village. J'ai vu la peine de Marin et Jeanne, tous les petits qui leur mourraient l'un après l'autre, et le corps souffrant de Marin, chaque jour tordu un peu plus par ce mal des os qui lui rongeaient le dos. Il en savait la raison, comme nous tous: il portait sur lui, accumulée sur des générations, la malédiction du Grand Crime de son ancêtre. Malheur aux enfants de celui qui a tué le Roy! Ma première femme, Anne Roblot, était cousine de Jeanne. Elles étaient semblablement menues et des plus alertes quand elles dansaient sur la Place, à la Saint-Victor. Peut-être était-ce justement leur constitution délicate qui fit que nos destins de pères commencèrent semblablement... Comme ceux de Marin, des quatre petits que j'ai eus avec Anne, aucun ne vit deux fois la même saison. Et le dernier entraîna sa mère avec lui dans la tombe.

C'est le lot de bien des pères de mettre en terre au petit jour, enveloppés dans un linge, un enfant à peine né, alors que la mère est encore tenue au lit de ses couches. Rares sont les autres parents qui suivent le convoi de ces petits corps. Le parrain parfois, le curé, le maître d'école dont c'est une partie de la charge... On les enterre dans ce coin du cimetière qui leur est dévolu.

Mais avec ma seconde épouse, Marie Hattier, belle et solide gaillarde qui est devenue mienne toute jeune, puisque je l'ai mariée dans sa dix-neuvième année, au grand courroux de sa mère et du prieur, j'ai eu bien du bonheur. Nous avons eu dix enfants, dont sept sont encore vivants. Ainsi il me reste, à l'aube de mon grand âge, Marguerite, Victor, Louis, Edme, Anne, Pierre et Jean.

Mais ce n'est pas tant la mort de ces petits qui endeuilla ma vie. Dieu les rappelle à lui encore au maillot, baptisés comme il se doit, ou tout au moins ondoyés par la sage-femme, et bientôt la mère est grosse à nouveau, elle oublie aussi sa tristesse. Je n'ai senti grand chagrin que pour ma fille Marie, morte au printemps de cette année, dans la fleur de ses 15 ans. Cette mort inattendue m'a plongé dans une grande tristesse. Mais nous n'y pouvions rien, et je m'y suis résigné.

Ce sont deux autres morts qui pèsent sur le souvenir de ma vie: Celle de Pierre Sauldry, en 1690, et l'année suivante celle de Pierre Girault, tous deux maçons, tous deux du diocèse de Limoges. Ils étaient venus chez moi comme compagnons. Ils me ramenaient aux jours lointains où moi-même, avec mon père, là-bas, en pays limousin, dès la moisson rentrée et les semis en terre, nous, les maçons de la Creuse, partions à pied vers le nord, pour trouver de l'ouvrage sur les grands chantiers. Pendant trois saisons d'hiver, alors que j'étais encore sans poil au menton, nous sommes venus travailler dans ces terres de l'Yonne, à Chablis, pour la restauration de la collégiale Saint-Martin, dont les murs sont montés avec les pierres blanches et plates du pays. Puis les trois années suivantes, nous fûmes

employés au château de Bois-le-Roi, plus au Nord, où nous apprîmes à marier la brique rouge et les pierres de taille blanches, qui nous arrivaient des carrières de Fontainebleau, la grande forêt royale, par chariots entiers.

Pendant tout le temps de notre éloignement, les vieux et les femmes restaient seuls au pays à s'occuper de nos maigres biens, car en Limousin la terre y est ingrate: quelques chèvres et moutons qui broutent la brande, de petites parcelles dont nous tirons quelques sacs de blé noir durement engrangés à la fin de l'été, qui ne tiennent jamais jusqu'à la moisson suivante. Grâce à Dieu, le châtaignier y pousse abondamment. Ses fruits n'ont jamais manqué et, conservés dans leur bogue, ils permettent de tenir jusqu'aux récoltes suivantes. Les bonnes années, il y en a tant et tant que nous laissons les cochons, lâchés l'hiver dans les châtaigneraies, manger ceux que nous n'avons pas ramassés, et nous tuons les cochons au printemps, devenus gras et prospères, gavés de marrons.

Ce sont ces grands rendez-vous d'entre maçons qui me permirent d'apprendre ma condition, comme je ne l'aurais jamais apprise en restant par chez nous. J'ai rencontré les différentes pierres, les pierres rouge d'Aubenas, celles brunes de Figeac, j'ai entassé les silex de la forêt d'Othe. Je sais les tailler chacune à sa manière, je connais les différents mortiers pour les joindre. Les encorbellements, les jointures des huis, les différentes techniques pour les toits...

C'est bien allègres qu'avec mon père, après quatre mois de dur labeur, mais en joyeux compagnonnage, nous